

Services de soutien en cas de troubles du comportement

Le Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement est une initiative visant à offrir des services aux personnes âgées qui vivent avec des troubles du comportement associés à la démence, des problèmes de santé mentale, des problèmes de dépendance et d'autres troubles neurologiques. Providence Care est le fournisseur des services offerts dans le cadre du Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement et ceux-ci sont répartis en trois principales composantes :

- Les équipes d'intervention mobiles qui offrent du soutien 24 heures sur 24 selon les besoins des résidents et du personnel des foyers de soins de longue durée partout dans le Sud-Est de l'Ontario.
- Les équipes communautaires de soins gérontopsychiatriques qui offrent une évaluation spécialisée et des services de consultation aux personnes qui vivent dans des foyers de soins de longue durée, les résidences pour personnes âgées, les hôpitaux ou dans leurs propres domiciles.
- Les consultants en ressources psychogériatriques qui offrent du soutien aux membres du personnel de l'ensemble du continuum des soins par l'intermédiaire de services de consultation et de formation.

Le Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement s'appuie sur les trois principales composantes présentées ci-dessus pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées qui vivent avec des problèmes de santé mentale et pour offrir du soutien à leurs personnes soignantes. Les services de soutien en cas de troubles du comportement sont offerts aux clients de Leeds, de Grenville et Lanark, de Frontenac, de Kingston, de Lennox et Addington et du comté de Hastings et Prince Edward.

Unité de transition en matière de soutien en cas de troubles du comportement

Le RLISS du Sud-Est a investi dans la création de l'unité de transition en matière de soutien en cas de troubles du comportement afin d'offrir un soutien supplémentaire aux personnes âgées qui vivent avec des troubles du comportement. Ce programme, qui comprend 20 lits pour patients hospitalisés et qui place le patient et sa famille au centre de l'équipe de soins, est offert à l'Hôpital général de Belleville.

L'unité de transition en matière de soutien en cas de troubles du comportement travaille en collaboration avec le patient, sa famille et l'équipe de soins désignée pour :

- évaluer les besoins émotionnels, sociaux, environnementaux et physiques de chaque patient;
- élaborer et mettre en œuvre des plans de traitement et de soins appropriés pour remédier aux troubles du comportement de la personne âgée;
- orienter le patient vers l'établissement d'accueil le mieux adapté à ses besoins (milieu communautaire, résidence pour personnes âgées ou foyer de soins de longue durée).

L'équipe de soins désignée peut comprendre des professionnels de différents domaines, notamment :

- des infirmières ou infirmiers,

- des préposés aux services de soutien à la personne,
- des thérapeutes en loisirs,
- des travailleurs sociaux,
- des médecins, y compris des gériopsychiatres consultants,
- des consultants en pharmacie,
- des physiothérapeutes et des ergothérapeutes,
- des orthophonistes,
- des fournisseurs de services de soutien spirituel,
- des diététistes professionnels.

Tout au long du séjour du patient, l'équipe collaborera avec des personnes et des services qui participaient déjà aux soins offerts au patient avant son admission. Cela permet de recueillir des renseignements aussi complets que possible sur l'historique du patient afin de mieux orienter l'élaboration du plan de soins. L'unité de transition en matière de soutien en cas de troubles du comportement collabore également avec les équipes de soins de santé qui offrent des soins au patient après son départ afin de veiller à ce que le plan de soins continue à être mis en œuvre après le congé de l'hôpital. Ainsi, le patient, sa famille et l'équipe qui prend le relais des soins reçoivent du soutien par l'intermédiaire du processus de mise en congé.